



©Paloume

Pas évaluée | Données insuffisantes | Préoccupation mineure | Quasi-menacé | Vulnérable | En danger | En danger Critique | Eteinte à l'état sauvage | Eteinte

Hérisson d'Europe

Carte d'identité



Nom latin : *Erinaceus europaeus*
Ordre : Erinaceomorpha
Famille : Erinaceidae

Poids & Taille : 0,5 à 1,5 kg, 23 à 30 cm

Description physique : Dos recouvert de piquants (poils agglutinés). Ventre, pattes et tête recouverts de poils blanc jaunâtre raides. Doigts munis de griffes acérées. Museau pointu pour rechercher sa nourriture dans le sol.

Nombre de piquants : 5000 à 6000 renouvelés tous les 18 mois.

Répartition : Présent partout en France.

Alimentation : Insectivore, mais peut aussi se nourrir de serpents, lézards, rongeurs, batraciens, oiseaux, œufs, champignons, fruits et baies.

Habitat : Différents types de milieux (bocages, des prairies, des parcs et des jardins) mais principalement retrouvé dans des forêts riches en feuillus. Il recherche des abris tels que des tas de branches, de bois, feuilles etc.

Prédateurs naturels : Buse variable, Grand-duc d'Europe, Chouette hulotte, Blaireau Européen, Renard roux, parasites (puces, tiques, vers (intestinaux et pulmonaires)).

Comportement : Semi-nocturne. Entre en hibernation entre octobre et avril (températures inférieures à 10°C). Il fait chuter sa température corporelle de 35,4°C à 4°C. Au printemps, les mâles et les femelles se retrouvent pour l'accouplement. Après 30 jours de gestation, les femelles donnent naissance entre 2 et 10 petits (plus fréquemment 4 à 6) et s'occupent d'eux seules jusqu'à 60 jours. La saison de reproduction peut durer jusqu'en septembre et les femelles peuvent avoir 2 portées par an.

Classement de protection : Depuis les années 1950, les populations de hérissons sont passées de 30 millions à moins d'1 million. Il est classé dans les listes rouges à l'échelle mondiale « Quasi-menacé », en France et en Nouvelle-Aquitaine, il est classé en « Préoccupation mineure ». Ainsi, le hérisson d'Europe est protégé depuis 1981 en France.

Point légal



Le hérisson est **totalemen** protégé par :

➤ **L'arrêté du 23 avril 2007** fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection qui classe le Hérisson d'Europe et le Hérisson d'Afrique du nord comme **espèces protégées**.

➤ Les articles L. 411-1, L. 411-2 du Code de l'environnement où il est **interdit de détruire, capturer, mutiler, transporter, tuer ou mettre en vente des hérissons** (vivants ou morts). Leurs sites de reproduction et aires de repos ne peuvent pas non plus être détruits ou dégradés. L'article L.411-2 4° prévoit des dérogations à ces interdictions.

➤ La **détention d'un animal sauvage** prélevé dans la nature par un particulier est **strictement interdite**. D'après l'**article L. 415-3** du code de l'environnement, cette infraction est passible de **3 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende**. Seuls les centres de soins de la faune sauvage sont habilités à apporter des soins aux animaux sauvages.

Les menaces qui pèsent sur le hérisson

Principalement menacé par les activités humaines, **1/4 des mortalités des hérissons sont liées aux pesticides, 1/4 sont dues aux collisions routières**. Ajoutons d'autres pressions telles que les granulés anti-limaces ou anti-fourmis, les tondeuses, les fourches, les filets de protection, les cavités pièges et les chiens. La pollution lumineuse impacte son rythme de vie, la disparition des habitats (création de routes, piscines, destruction des haies, feux de feuilles) affecte sa capacité à se nourrir, s'abriter et se reproduire.

L'apparition de vidéos montrant des hérissons comme animaux de compagnie font peser une nouvelle menace sur eux. Bien qu'il soit peu farouche et visible dans nos jardins, il **demeure un animal sauvage** et il est important de **ne pas le déranger afin de ne pas perturber son comportement**. En effet, laisser de la nourriture (croquettes ou pâtées) facilement accessible perturbe le comportement des hérissons ne cherchant plus sa nourriture naturelle (les insectes) et pouvant amener à des carences et des cas d'obésité. De plus, certains aliments comme le lait ou le pain sont mortels pour les hérissons. Si des dérangements surviennent pendant l'élevage des jeunes, la femelle peut délaisser ses petits menant à la mort de ces derniers, voire les manger.

Pourquoi est-il important de protéger le hérisson ?

Le hérisson est une **espèce parapluie**, signifiant que le protéger lui et son habitat, permet de préserver les espèces vivant dans le même milieu. C'est également une **espèce indicatrice de l'état de l'écosystème**, si une population de hérissons est en mauvais état cela signifie que tout un écosystème est en mauvaise santé.

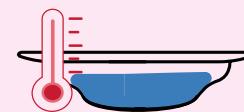
Comment aider le hérisson chez moi ?



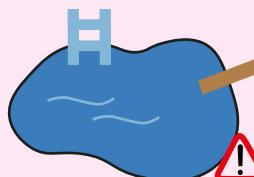
Ne pas nourrir les hérissons dans votre jardin, si vous avez des croquettes pour chats, mettez-les en hauteur.



Faites particulièrement attention lorsque vous passez la tondeuse, ne laissez pas les tondeuses automatiques la nuit.



Pendant les canicules, disposez des coupelles d'eau (à changer tous les jours).



Si vous avez une piscine ou une mare, fixez une rampe (planche en bois) afin d'éviter qu'un hérisson se noie.



Facilitez ses déplacements de jardins en jardins en créant des passages dans les clôtures ou murets.



Evitez d'utiliser des produits toxiques, il existe des alternatives aux anti-limaces chimiques



Aménagez des coins cachettes dans votre jardin.

Comment aider le hérisson dans ma commune ?

- Préservez les haies, abris pour les hérissons,
- Limitez la vitesse de circulation pour limiter les collisions routières,
- Installez des panneaux au niveau des routes pour prévenir les automobilistes de la présence des hérissons,
- Installez des passages à faune pour permettre aux hérissons de se déplacer facilement.



Les actions en faveur des hérissons

- L'association FNE a lancé l'[Opération hérisson](#) afin de mieux connaître cette espèce. Cette opération permet de recenser le nombre de hérissons en France, de connaître l'état de la population et de savoir où on les retrouve.
- La LPO et Mosaic ont lancé la [mission hérisson](#). Cette enquête a pour but de connaître les évolutions des populations d'hérissons en France. Pour réaliser cette mission, il suffit de se procurer un tunnel à empreint et de le poser 5 nuits dans votre jardin.
- Le centre de soins faune sauvage de la LPO Aquitaine a réalisé un [livret sur les hérissons](#) afin de mieux comprendre la prise en charge en centre de soins mais également la vie cette espèce.
- En Normandie, la Groupe Mammalogique Normand a créé [Piqu'en ville](#), une initiative née pour créer des passages entre les jardins et favoriser les déplacements des hérissons et autre petite faune terrestre.

©Paloume



Les centres de soins de Nouvelle-Aquitaine

Si vous trouvez un hérisson en détresse, contactez le centre de soins faune sauvage le plus proche de chez vous.

Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Charente Nature

(16)
La Borde,
16410 TORSAC
05 45 24 81 39



Centre de sauvegarde Départemental du Marais aux oiseaux

(17)
Les Grissotières,
17550 DOLUS-D'OLERON
05 46 75 37 54



Centre de soins LPO Aquitaine (33)

Domaine de Certes-Graveyron
47 Avenue de Certes,
33980 AUDENGE
05 56 91 33 81



Paloume (40)
149 chemin des faisans,
40120 POUYDESSSEAUX
06 82 20 00 10



Centre de soins de la faune sauvage de Tonneins (47)

Parc Ferron
557 Allée du 9 août 1944,
47400 TONNEINS
06 18 53 72 55



Centre de soins Hegaldia (64)

Quartier Arrauntz –
Chemin Bereterrenborda
64480 USTARITZ
05 59 43 08 51 / 06 76 83 13 31



L'Arche de Marie (79)

88 chemin du Bas-d'Angle,
79410 Echiré
06 67 41 83 58

Centre de Soins de la Faune Sauvage Poitevine (86)

12 rue Marcel Pagnol,
86100 TARGE
06 09 85 27 98



Si vous n'êtes pas en Nouvelle-Aquitaine, consultez l'annuaire du [Réseau des Centres de Soins](#)



Que faire si je trouve un hérisson en détresse ?

1. Observez



- Avez-vous vu le hérisson de jour ou de nuit ?
- Est-ce un adulte ou un bébé ?
- Il est couché ?
- Vous voyez des ectoparasites (mouches, tiques, asticots) ?
- Il est maigre, déshydraté ?
- Problèmes respiratoires ?
- Déplacements étranges ?



©Centre de soins LPO Aquitaine

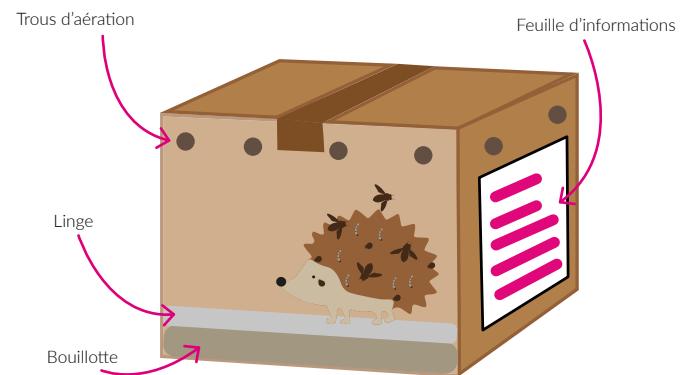


©Paloume

3. Sécurisez le hérisson



- Déposez un journal dans un contenant (à la taille de l'animal comme un carton, boîte à chaussure, caisse pour chat...)
- Mettez une bouillotte (ou bouteille d'eau avec de l'eau chaude enroulée dans un linge) dans le contenant
- Prenez des gants et un linge pour l'attraper et déposez-le délicatement dans le contenant
- Ne pas le nourrir
- Ne pas lui donner à boire
- Mettez-le dans une pièce tranquille en attendant de le déposer dans un centre de soins



©Centre de soins LPO Aquitaine

4. Emmenez-le au centre de soins faune sauvage



Les centres de soins sont des hôpitaux et le personnel ne peut pas se déplacer pour venir chercher les animaux. Ainsi, prenez les devants et conduisez le hérisson directement.

Pendant le trajet, ne mettez pas de musique et **restez calme et silencieux** pendant le trajet pour ne pas stresser l'animal.

Que faire si je trouve un choupin ?

Les jeunes hérissons ne sont pas toujours en détresse. Ils ont plus de chances de survie s'ils restent avec leur mère. Prenez le temps de regarder si la mère est autour.

Et déterminer l'âge du petit pour savoir quoi faire.

Au moindre doute contactez rapidement le centre de soins le plus proche de chez vous !

Bébé rose

Trouvé seul sans sa mère

Mettez-le en sécurité et contactez très rapidement le centre de soins



©Paloume

Jeune



Il n'y a pas de nid

Observez avant d'agir

Dérangement du nid

Replacez les jeunes dans le nid et surveillez que la mère soit toujours là

Trouvé sur une route ou dans une piscine

Découvert en hiver

Mettez-le en sécurité et contactez très rapidement le centre de soins

Immature



Trouvé en hiver avec gel

Mettez-le en sécurité et contactez très rapidement le centre de soins

En journée

Il est couché

Trouvé en été ou en hiver sans gel

Il se déplace ou se met en boule

Tout va bien, laissez le

Au crépuscule

Il est couché

Il se déplace ou se met en boule